



MENTORAT

adap^{pro}

PROGRAMME DE MENTORAT

SÉANCE D'INFORMATION

Plan de la présentation

1. Présentation de l'équipe et de leur rôle
2. Qu'est-ce que le mentorat ?
3. Objectifs du programme
4. Profil des participants recherchés
5. Conditions de participation et d'engagement
6. Questions

Présentation de l'équipe de coordination

Hélène Caron

Directrice événement et service aux membres

Coordinatrice du programme Mentorat AQLPro

Anne-Sophie Prévost

Technicienne événement et service aux membres

Responsable du programme de Mentorat AQLPro

formation@aqlp.ca ou au 514-252-5244 poste 3

Rôle de l'équipe de coordination

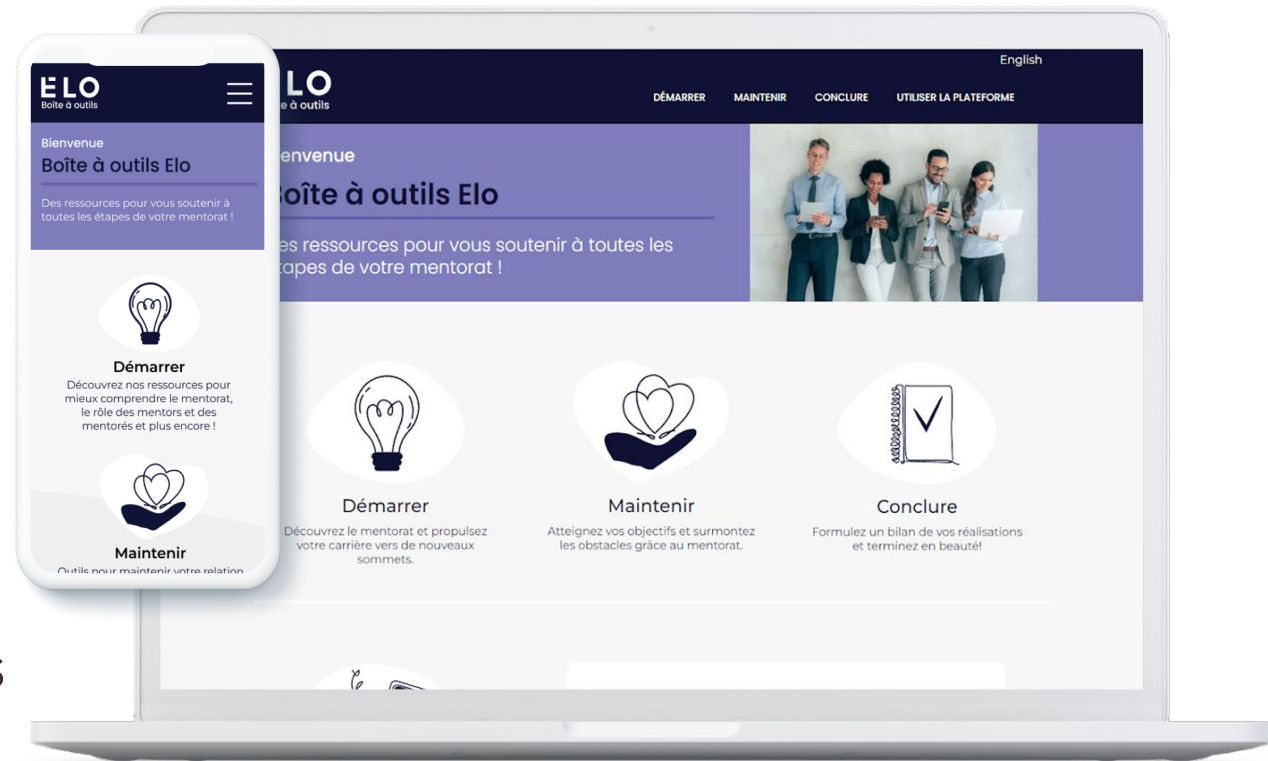
- Promotion - Rôle d'ambassadeurs du programme de mentorat
- Recrutement des participants et validation des candidatures
- Orientation et facilitation du programme de mentorat
- Suivi de l'évolution du programme de mentorat
- Soutien à la communauté des mentors et mentorés
- Évaluation de l'initiative de mentorat

Nous serons là pour vous accompagner tout au long du programme!

Partenariat avec Elo Mentorat

ELO

- Courriels personnalisés
- Boîte à outils d'accompagnement
- Formations gratuites sur le mentorat
- Événements sur des sujets d'actualités
- Contenus pratico-pratiques sur le développement professionnel



Qu'est ce que le mentorat ?

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage, basé sur une relation interpersonnelle volontaire et confidentielle, dans laquelle une personne d'expérience partage ses connaissances et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne qui a des objectifs professionnels et personnels à atteindre.

Le climat d'une relation de mentorat



Ce que le mentorat n'est pas

Le mentorat n'est pas...

- une relation amicale
- une aide psychologique: un mentor n'est pas un thérapeute;
- de la supervision ni du management direct: un mentor n'évalue pas son mentoré;
- du tutorat, du parrainage, ni de la formation;
- du coaching axé sur la performance.

Mentorat Versus Coaching

CRITÈRES	MENTORAT (MENTOR)	COACHING (COACH)	SUPERVISION (GESTIONNAIRE)
Nature de la relation	Relation à long terme axée sur le partage d'expériences et le développement personnel ou professionnel global .	Relation à court ou moyen terme centrée sur des objectifs spécifiques, souvent liés à des compétences ou des performances .	Relation formelle et hiérarchique orientée vers le suivi des tâches , la conformité et la gestion.
Posture dans la relation	Égalité, bienveillance et guidance par l'expérience. Le mentor est une figure inspirante et de soutien.	Neutralité, écoute active et questionnement. Le coach adopte une posture non directive.	Supériorité hiérarchique, donnant des directives claires et des retours directs sur le travail.
Position hiérarchique	Aucune position hiérarchique. Le mentor peut être externe ou interne, sans lien de subordination.	Aucune position hiérarchique. Le coach est souvent un intervenant externe ou indépendant.	Relation hiérarchique directe. Le superviseur a une autorité sur le mentoré ou supervisé.
Performance	Vise le développement global du mentoré et non la performance immédiate.	Se concentre sur l'amélioration de la performance et l'atteinte d'objectifs spécifiques.	Évalue et contrôle directement les performances en fonction des attentes organisationnelles.

Objectifs, profils et bénéfices

Objectifs du programme

- Favoriser la progression de carrière.
- Accompagner aux défis d'un nouveau poste.
- Faciliter l'entrée sur le marché du travail.
- Initier au domaine des loisirs.
- Améliorer des compétences spécifiques.
- Développer le leadership.

Profils des participants au programme

Mentors

Des personnes qui :

- Possèdent une expérience **significative** dans le domaine du loisir public (habituellement 5 ans et plus).
- Ont occupé ou occupent encore des postes de coordination, de gestion ou de direction.
- Sont à l'aise de partager leur savoir-faire et leur vision du loisir public.
- Sont ouvertes à l'écoute, au dialogue et à la transmission **bienveillante** de leur expérience.
- Ont le désir de soutenir la relève et de contribuer au développement professionnel de leurs pairs.
- Sont prêtes à s'engager dans une relation mentorale sur plusieurs mois.

Mentorés

Des personnes qui :

- Souhaitent mieux comprendre les structures, les enjeux, les politiques et les dynamiques du loisir public.
- **Ont des objectifs** clairs de développement de compétences (gestion de projets, communication, mobilisation, etc.).
- Occupent un nouveau poste **ou** souhaitent mieux s'y adapter.
- Sont en début de carrière **ou** en transition professionnelle.
- Travaillent dans le domaine du loisir public depuis peu.
- Désirent élargir leur réseau et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Bénéfices

Pour les mentors

- **Contribuer à la pérennité du secteur**
: Participer au développement d'une communauté professionnelle forte et engagée.
- Développer vos habiletés de leader et de gestionnaire.
- Partager vos connaissances et votre expertise.
- Gagner en reconnaissance dans votre milieu.
- S'exposer à de nouvelles idées et perspectives.
- Bâtir des ponts avec les nouvelles générations.
- Faire bénéficier les mentorés de votre réseau de contact.

Pour les mentorés

- **Nouveaux diplômés ou nouveaux arrivants**
: Réussir votre entrée sur le marché du travail.
- **Professionnel aguerri provenant d'un autre milieu** : S'initier aux réalités politiques, administratives et sociales du domaine des loisirs publics.
- Développer des habiletés spécifiques, par exemple : la planification de projets, la gestion des ressources ou autres.
- Recevoir des conseils pour votre progression de carrière.
- Surmonter les obstacles professionnels, comme le stress ou la gestion du temps.
- Être accompagné dans les défis d'un nouveau poste.
- Agrandir votre réseau professionnel.

Conditions de participation et d'engagement

Participer au programme de mentorat AQLPro...

C'est s'engager à :

- Rencontrer son mentor/mentoré **au minimum** six fois entre les mois de juillet 2025 et de janvier 2026.
- Participer à une formation initiale en mentorat (90 min);
- Participer aux activités de mi et fin de parcours (à déterminer);
- Répondre aux suivis qui seront envoyés par l'équipe de coordination et au sondage d'évaluation du programme de mentorat.

Durée du programme

- **13 mai au 13 juin** : Période de candidature des mentors et des mentorés
- **18 juin** : Webinaire de lancement pour les candidats retenus mentors et des mentorés
- **18 juin au 30 juillet** : Période de jumelage
- **8 juillet** : Formation initiale des mentors et des mentorés
- **De juillet 2025 à janvier 2026.**

Comment s'inscrire au programme

Lien vers l'inscription :
<https://aqlp.ca/mentorat>

À compléter d'ici le 13 juin !



Questions